

Une loi qui vise à encadrer le droit de manifester vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale.

Malgré la censure partielle du Conseil constitutionnel, cette loi constitue une atteinte grave aux libertés publiques et à l'équilibre des pouvoirs.

Elle remet en cause l'exercice du droit fondamental de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.

Pour demander son abrogation,

Manifestation unitaire Samedi 13 avril 2019
à 14h
Place de la comédie

à l'appel de nombreuses organisations syndicales, associatives et politiques

Syndicats : Union Locale CGT Montpellier, Fédération Syndicale Unitaire (FSU), Syndicat de Combat Universitaire de Montpellier (SCUM), Comité Etudiant Indépendant (CEI), CNT ESS34 ...

Associations : Collectif Citoyens pour la climat, Ligue des Droits de l'Homme, Le Mouvement de la Paix, Fédération Unie de la Libre Pensée, Campagne BDS France Montpellier, Le Collectif Migrants Bienvenue 34, Union Juive Française pour la Paix (UJFP) ...

Partis : Europe Ecologie Les Verts (EELV), Parti de Gauche (PG), La France Insoumise (GA Aiguelongue-Boutonnet 1 et 2), Parti Communiste Français (PCF), Parti Ouvrier Indépendant (POI)...